



Le fédéralisme canadien : un modèle pour l'Union européenne?

Bruno Théret

La problématique de la construction européenne sert souvent au Canada de référence pour penser l'évolution du système fédéral et notamment la place que devrait y occuper le Québec. En revanche, sauf rares exceptions, l'expérience canadienne de fédéralisme n'a guère été réciproquement utilisée, en France notamment, pour penser le processus d'Union européenne et ses orientations possibles. Ceci est sans doute lié au fait que les pères fondateurs de la Communauté ont eux-mêmes pensé leur action en se référant au modèle des États-unis d'Amérique. Pourtant, la mise en regard de la construction européenne et de l'évolution de la fédération canadienne, est porteuse d'enseignements. C'est en tout cas ce que l'intervention cherchera à montrer en examinant similarités et différences entre ces deux expériences de division territoriale de l'ordre politique en plusieurs ordres de gouvernement ainsi que les relations existantes entre les dynamiques d'innovation politique qui les caractérisent. Des effets de miroir que ce rapprochement permet de mettre à jour, on déduira divers scénarios d'évolution possible de l'UE. On sera conduit également à se demander si n'est pas en train de s'esquisser ici et là une solution post-nationale de portée plus générale au problème d'action collective qui est posé tant au Canada qu'en Europe par la recherche et/ou le maintien d'une unité politique respectant la diversité des entités qui s'unissent tout en revendiquant la reconnaissance ou la continuité de leur dimension nationale.